

Communiqué de presse
RBDH/BBRoW et Syndicat des Locataires
17 janvier 2007

Dérobade honteuse et injure au droit au logement

Nous vous annonçons par voie de communiqué de presse le 11 janvier 2007 que le Conseil des ministres du vendredi 12 janvier devait débattre d'un ensemble de mesures concernant le logement dont entre autres la réforme de la garantie locative, l'affichage obligatoire des prix de location.

Nous avons appris lundi 15 janvier que ces points avaient été reportés et seront discutés à l'agenda du Conseil des ministres de ce vendredi 19 janvier.

Mais lors de la déclaration du gouvernement fédéral du 17 octobre 2006 apparaît la possibilité pour les régions **de conclure un accord de coopération avec le fédéral pour l'encadrement des loyers, dont nous ne retrouvons aucune trace aujourd'hui et qui ne semble même pas être à l'ordre du jour des discussions !!**

Cette dérobade honteuse constitue une injure grossière au droit au logement et à tous ceux et celles, travailleurs ou non, qui voient leur pouvoir d'achat rogné sans cesse par le prix des loyers.

Pendant qu'en France, un mouvement national fédérateur écrit une des plus belles pages de l'histoire des droits de l'homme, le gouvernement libéral socialiste de monsieur Verhofstadt préfère laisser faire le marché !

Devant l'incurie du gouvernement fédéral, les associations de défense du droit au logement s'adressent au pouvoir régional.

Nous en appelons au gouvernement bruxellois pour qu'il prenne enfin clairement parti pour le droit au logement et sans plus d'atermoiements qu'il mette en place de façon inconditionnelle et volontaire TOUTES les mesures en son pouvoir pour sortir de la précarité une part croissante de sa population, en commençant par **se mettre directement aujourd'hui à travailler sérieusement sur les modalités d'encadrement des loyers en Région bruxelloise** pour lequel notre association a déjà proposé des pistes, qu'il **augmente le parc de logement sociaux en saisissant ses propres réserves foncières** et notamment que le gouvernement de monsieur Picqué accorde une priorité absolue à la construction de logements publics, par exemple sur les 36 hectares de terrains vierges acquis par l'intermédiaire de sa Société d'Acquisition Foncière (SAF) auprès de la SNCB.

En travaillant dès aujourd'hui sur les modalités d'encadrement des loyers en Région bruxelloise, la Région démontrera qu'elle ne se contente pas de paroles mais pose des actes volontaires ou peut-être faudra-t-il que nous menions des actions tentes comme à Paris ou à Charleroi ou que nous occupions des bâtiments pour qu'enfin le cœur de nos politiciens s'ouvre et qu'ils joignent les actes à la parole.

Info :
RBDH/BBRoW
Pierre Sommereyns/Michèle Vanrokeghem
02/502 84 63 ou 0484/266 789

Syndicat des Locataires
José Garcia
0484/ 122 755